

## Le pouvoir du Sénat

Par **stef**, le **25/11/2006 à 12:51**

J'ai un tout petit problème... topic not found or type unknown

Je sais que les commissions permanentes du Congrès procèdent à un examen préalable des projets de lois. Mais je n'arrive pas à savoir si, dans l'hypothèse où un seul sénateur est hostile à l'adoption d'un texte de loi, peut-il en différer le vote ? Il me semble difficile qu'un seul sénateur ait une réelle influence... Je vous demande de l'aide car j'ai fait tout mon cas pratique et je bloque sur cette unique question !!

Merci d'avance.